

003

Séance du Conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes du CSSHC, tenue au Centre d'éducation des adultes à East Angus, le 22 février 2024 à 17h00.

Président: Monsieur Sylvain Lessard

Direction: Madame Nathalie Roy

Présences: Mesdames Nathalie Roy, Josée Paquette, Annick Claude, Dannie Madore, Liane Arsenault, Vanessa Munoz

Monsieur Sylvain Lessard

Absences: Monsieur Claude Bergeron et Madame Lucie Boulanger

CET23-292 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Mme Josée Paquette, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2023
3. Questions du public

ADOPTION

4. Plan de lutte intimidation et violence
5. Projet éducation 23-27
6. Code de vie : interdiction cellulaire
7. Cartable 23-24 PRES Lac-Mégantic

SIGNER

INFORMER

8. Résultats des sondages de satisfaction des élèves (déc. 23)
9. Résultats des sondages bien-être (déc.23)
10. Bons coups
11. Correspondance
12. Questions du public sur les sujets à l'ordre du jour
13. Autres sujets
14. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CET23-293 Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2023

En ce qui a trait aux demandes d'investissement effectuées, les ressources matérielles nous a pas donné de réponse encore. Le suivi sera fait au prochain conseil d'établissement.

Pour le projet Enseignant à la rescousse, la demande financière a été acceptée.

Sur la proposition de Mme Annick Claude, le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2023 est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Questions du public

Aucun public

CET23-294 Plan de lutte intimidation et violence

Le document a été retravaillé par le comité du plan de lutte du centre. La direction en fait la présentation.

Sur la proposition de Mme Liane Arsenault, il est résolu d'adopter le *Plan de lutte intimidation et violence*, document joint en annexe **CEA013-2023-2024-110**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CET23-295 Projet éducatif 2023-2027

La direction présente le projet éducatif. Elle mentionne que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif sans les moyens lesquels sont décidés en assemblée générale annuellement.

Sur la proposition de Mme Dannie Madore, il est résolu d'adopter le projet éducatif 2023-2027 sans les moyens. Document joint en annexe **CEA013-2023-2024-111**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CET23-296 Code de vie : interdiction cellulaire

Le conseil école est partagé dans l'application de cette loi faite pour le secteur jeune et la formation professionnelle. Après vérifications auprès des autres centres d'éducation des adultes en Estrie et Montérégie, des adaptations aux codes de vie sont faites pour permettre l'utilisation à des fins pédagogiques seulement. L'utilisation du cellulaire en classe exige de la gestion de classe.

Sur la proposition de Mme Josée Paquette, il est résolu de mandater la direction pour modifier le code de vie en précisant l'utilisation du cellulaire à des fins pédagogiques seulement et pour la musique ainsi que de spécifier la gradation des conséquences d'une mauvaise utilisation du cellulaire. La direction ira en consultation auprès de tout le personnel quant à ces changements en vue de l'adoption du code de vie 24-25 au prochain conseil d'établissement. **CEA013-2023-2024-112**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CET23-297 Cartable 2023-2024 PRES Lac-Mégantic

Vu l'incendie de notre deuxième lieu d'hébergement temporaire, la direction a fait les démarches pour conclure une entente avec un autre partenaire. Le Cégep Beauce-Appalaches a accepté de nous prêter les locaux du Centre d'études collégiales de Lac-Mégantic comme deuxième lieu d'hébergement.

Sur la proposition de Mme Annick Claude, il est résolu d'adopter le cartable 2023-2024 PRES Lac-Mégantic **CEA013-2023-2024-113**.

CET23-298 SIGNER

Rien à signaler.

CET23-299 INFORMER

Résultats des sondages de satisfaction des élèves

La direction présente les résultats des sondages de satisfaction des élèves de décembre 2023 de chacun des points de service.

Résultats des sondages bien-être

Résumé des résultats du sondage bien-être de décembre 2023 par la direction.

Bons coups

Les membres présentent les bons coups vécus dans le Centre.

Correspondance

Aucune.

Questions du public sur les sujets à l'ordre du jour

Rien à signaler.

Autre(s) sujet(s)

Aucun.

CET23-300 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Annick Claude que la séance soit levée à 18 h 26.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ